

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****23 (CREUSE)****Nombre de conseillers**

Membres	9
Présents	06
Représentés	02
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	0

DELIBERATION N° DE_121124_2**DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

12 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de **M. Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, M. Frédéric DUPLÉIX

Pouvoirs : M. Alain GRASS a donné pouvoir à M. Alain BUJADOUX ; M. Alexandre BOURDERY a donné pouvoir à M. Jean-Marie BERTRAND

Absente : Mme Michèle TIXIER GALLAND,

Date de convocation : 7 novembre 2024

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Adhésion de la commune d'Aubusson au SIAEP de La Rozeille

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5212-1 et suivants relatifs aux syndicats de communes ;

Vu la délibération du comité syndical du SIAEP de La Rozeille n° 2024/29 du 11 octobre 2024 par laquelle le SIAEP a accepté l'adhésion de la commune d'Aubusson ;

Vu la lettre adressée le 16 octobre 2024 par le président du SIAEP de La Rozeille aux maires de communes membre du SIAEP, dont celle de Saint-Silvain-Bellegarde, pour que leur conseil municipal se prononce dans les trois mois sur cette adhésion de la commune d'Aubusson au SIAEP ;

Considérant que la commune de saint-Silvain- Bellegarde n'a pas d'objection à cette adhésion de la commune d'Aubusson ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune d'Aubusson au SIAEP de La Rozeille ;
- **AUTORISE** le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire
Jean-Marie BERTRAND